EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s :	**Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.
Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.
A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 22

MARCHES PUBLICS ET AVENANTS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES –
AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

Les décrets 2008-1334 du 17 décembre 2008, 2008-1355 et 2008-1356 du 19 décembre 2008 ont modifié certaines dispositions du Code des Marchés Publics (CMP) dans le cadre de l'application du plan de relance de l'économie par l'investissement.
Parmi ces dispositions, figure notamment, le relèvement du seuil en dessous duquel les marchés de travaux peuvent être passés selon une procédure adaptée . Ce seuil passe de 206 000 € HT à 5 150 000 € HT (art 26-II-5° du CMP).
Cette mesure s'accompagne, pour les marchés de travaux passés en appels d'offres ouverts, de la suppression du délai de réponses des entreprises de 22 jours.
Ce délai est maintenant aligné sur celui des marchés de fournitures et de services passés en appels d'offres ouverts qui est a minima de 40 jours.
Pour ne pas rallonger les procédures de passation des marchés de travaux, les dossiers suivants :

- Réhabilitation du groupe scolaire Charles Perrault – création d'un satellite de restauration scolaire
- Réhabilitation du groupe scolaire Chanteranne – création d'un satellite de restauration scolaire
- Restauration des balustrades
- Travaux divers d'étanchéité et de couverture dans les bâtiments communaux
- Travaux divers de menuiseries extérieures dans les bâtiments communaux

qui vous ont été présentés en demande de lancement en appel d'offres ouvert, lors des conseil de novembre et décembre, vous sont représentés en lancement de procédure adaptée.

1) Travaux de rénovation de diverses chaufferies de groupes scolaires

Il s'agit du lancement d'une procédure de marché regroupant les travaux de même nature inscrits au budget 2009, mais avec une décomposition par lots séparés représentant chacun une opération sur un site distinct.
Cela permet de sélectionner simultanément les entreprises pour chaque chantier dans le respect de l'esprit du code des marchés publics.

Le coût global de l'opération est estimé à 401 000 € HT, dont 480 000 € TTC ont été inscrits au budget 2009 sur l'imputation 00 231-31 fonction 213.
La réalisation des travaux est prévue au cours des mois de juin, juillet août et septembre 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Lots séparés au nombre de 6

Objet de chaque lot

Lots	**Localisation**	**Nature des travaux**
1	GS Jean ZAY	Rénovation de la chaufferie
2	Maternelle Paul BERT	Rénovation de la chaufferie
3	GS CHANTERANNE	Rénovation de la chaufferie
4	GS Jean MACE	Rénovation de la chaufferie
5	GS Nestor PERRET	Rénovation de la chaufferie
6	GS Edgar QUINET	Rénovation de la chaufferie

2) Travaux divers de menuiseries extérieures (bois métalliques ou PVC) sur les bâtiments communaux

Il s'agit du lancement d'une procédure de marché unique regroupant les travaux de même nature inscrits au budget 2009, mais avec une décomposition par lots séparés représentant chacun une opération sur un site distinct.
Cela permet de sélectionner simultanément les entreprises pour chaque chantier dans le respect de l'esprit du code des marchés publics.

Le coût global de l'opération est estimé à 713 000 € HT, dont 853 000 € TTC ont été inscrits au budget 2009 sur l'imputation 00 231-31 diverses fonctions.
La réalisation des travaux est prévue au cours des mois de juillet août et septembre 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Marché en 18 lots séparés

Objet de chaque lot

Lots	**Localisation**	**Nature des travaux**
1	MAISON DES ASSOCIATIONS	REMPLACEMENT MENUISERIES BOIS EXTERIEURES
2	CRECHE DE MONTFERRAND	REMPLACEMENT MENUISERIES BOIS EXTERIEURES
3	MARIE ANNEXE FLECHIER	REMPLACEMENT MENUISERIES BOIS EXTERIEURES
4	GS N. PERRET	REMPLACEMENT DES PORTES EXTERIEURES METALLIQUES

5	GS A. BRIAND	REMPLACEMENT DES PORTES METALLIQUES D'ENTREES
6	GS P.&M. CURIE	REMPLACEMENT DES PORTES METALLIQUES DU PREAU
7	GS J. DE LA FONTAINE	MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES. TRANCHE 2
8	GS A. FRANCE MATERNELLE	MENUISERIES EXTERIEURES PVC
9	GS V. HUGO MATERNELLE et PRIMAIRE	MENUISERIES EXTERIEURES PVC TRANCHE 1
10	GS J. MACE PRIMAIRE	MENUISERIES EXTERIEURES PVC.
11	GS J. ZAY MATERNELLE et PRIMAIRE	MENUISERIES EXTERIEURES PVC
12	GS J. VALLES	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES PVC
13	GS A. BAYET MATERNELLE	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES PVC
14	GS J. BUTEZ	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES PVC
15	Complexe Sportif Les CEZEAUX	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES PVC
16	GS A. BRIAND	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES PVC
17	GS J. MOULIN	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES PVC
18	GS E HERRIOT BAT MATERNELLE (RdC)	MENUISERIES EXTERIEURES PVC

3) Travaux divers d'étanchéité et de couverture sur les bâtiments communaux

Il s'agit du lancement d'une procédure de marché unique regroupant les travaux de même nature inscrits au budget 2009, mais avec une décomposition par lots séparés représentant chacun une opération sur un site distinct.
Cela permet de sélectionner simultanément les entreprises pour chaque chantier dans le respect de l'esprit du code des marchés publics.

Le coût global de l'opération est estimé à 328 000 € HT, dont 392 000 € TTC ont été inscrits au budget 2009 sur l'imputation 00 231-31 diverses fonctions.
La réalisation des travaux est prévue au cours des mois de juillet août et septembre 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Marché en 6 lots séparés

Objet de chaque lot

Lots	**Localisation**	**Nature des travaux**
1	CENTRE TECH. DU LIMOUSIN	TRAVAUX D'ETANCHEITE
2	GS N. PERRET	REFECTION ETANCHEITE 1ERE TRANCHE
3	GS R. ROLLAND	ETANCHEITE TERRASSE
4	GYMNASE VERLAGUET	REFECTION ETANCHEITE TERRASSE
5	GS A. BAYET	REFECTION ETANCHEITE TOITURE
6	GS MERCOEUR	REFECTION DE LA COUVERTURE

4) Rénovation d'une fresque murale rue des Grands jours à Clermont-Ferrand

Cette fresque a été réalisée en 1990 par Mr Slobodan JEVTIC dit SLOBO, artiste peintre et présente désormais un aspect vieilli : peinture délavée, cloquage du support ciment et présence de tags anciens.
Cette restauration ne peut être confiée qu'à l'artiste auteur de l'œuvre pour respecter sa propriété artistique, d'où le choix de la procédure envisagée : marché négocié sans publicité et sans mise en concurrence.
Ce marché comprend la restauration des peintures de la fresque existante soit une surface totale de 750 m2 environ. Un tiers environ de cette restauration sera réalisée sur un support préalablement rénové.

Le coût global de l'opération est estimé à 181 689 € HT, dont 217 300 € TTC ont été inscrits au budget 2009 sur l'imputation : chapitre 23, fonction 824, nature 2313.1, opération 1710, service 731.
La réalisation des travaux est prévue au deuxième trimestre 2009.

Marché négocié en application de l'article 35 II 8 du Code des Marchés Publics
lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :

Restauration des peintures de l'ensemble de la fresque murale située rue des grands Jours à Clermont-Ferrand.
Enveloppe financière du marché à conclure :

- 157.630,00 € HT

5) Travaux divers de peinture dans les bâtiments communaux

Il s'agit du lancement d'une procédure de marché unique regroupant les travaux de même nature inscrits au budget 2009, mais avec une décomposition par lots séparés représentant chacun une opération sur un site distinct.
Cela permet de sélectionner simultanément les entreprises pour chaque chantier dans le respect de l'esprit du code des marchés publics.

Le coût global de l'opération est estimé à 202 000 € HT, dont 242 000 € TTC ont été inscrits au budget 2009 sur l'imputation 615-22 fonctions 213 et 411.
La réalisation des travaux est prévue au cours des mois de juillet et août 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :

Marché en 6 lots séparés

Objet de chaque lot

Lots	**Localisation**	**Nature des travaux**
1	GS Jean JAURES	Réfection de peintures intérieures
2	GS Jean MOLIN	Réfection de peintures intérieures
3	GS Jean ZAY	Réfection de peintures intérieures
4	GS Pierre et Marie CURIE maternelle	Réfection de peintures intérieures
5	GS Anatole FRANCE	Réfection de peintures du préau
6	GS Romain ROLLAND	Réfection de peintures intérieures
7	GS Jean BUTEZ Maternelle	Réfection de peintures intérieures
8	Gymnase VERLAGUET	Ravalement des vestiaires

6) Restauration de balustrades

Afin d'assurer la pérennité des ouvrages et plus particulièrement la sécurité du public, la restauration des balustres au droit:

- de la rue Claussmann, de la place de la Poterne, de la rue St Hérem,
- de la rue Jean Richepin
- du Bd Desaix et square Roi des Eaux

doit être réalisée.

Il est proposé de procéder globalement ou par étapes grâce à la mise en place d'un marché à tranches conditionnelles.
Le montant minimum inscrit au PPI est basé sur la restauration des balustrades de la rue Claussmann, de la place de la Poterne, de la rue St Hérem pour un montant de 191 000,00 TTC.
La première tranche conditionnelle de travaux, rue Richepin se situe à proximité du premier chantier qui constitue la tranche ferme. Elle peut être réalisée:

- simultanément à la tranche ferme depuis la même base chantier. Ce qui optimiserait les coûts d'installation du chantier et la méthode pour un montant estimé de l'ordre de 25 000 € TTC

ou

- ultérieurement en fonction du budget d'investissement disponible pour un montant estimé de l'ordre de 30 000,00 € TTC.

La deuxième tranche conditionnelle qui comprend la restauration des balustres du Bd Desaix et du square Roi des Eaux, requiert le même type de travaux et est chiffrée à 85 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 256 000 € HT, dont 191 000 € TTC sont inscrits au budget 2009 sur l'imputation 00 23 82.1 2315.11 1776 590.

Procédure Adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Marché fractionné à tranches conditionnelles conclu en application de l'article 72 du Code des marchés Publics
le marché comporte une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles
marché en lot unique

Définition de chaque tranche :
Tranche Ferme : Restauration des balustres rue Claussmann, depuis la place de la Poterne jusqu'à la rue St Hérem
Tranche Conditionnelle n° 1 : Restauration des balustres rue Richepin
Tranche Conditionnelle n° 2 : Restauration des balustres du Bd Desaix, et du square Roi des Eaux

Nature des prestations :
Installation de chantier et mise en sécurité du chantier,
Réparation des supports au mortier de résine,
Réparation de balustres au mortier de résine,
Dépose en démolition de balustres y compris chargement et évacuation aux décharges publiques
Réalisation de moules
Replacement de balustres à l'identique,
Traitement des joints de dilatation existants, sur main courante et sur socle,
Gommage du parement par micro abrasion,
Finition par application d'un durcisseur de surface,
Application d'une patine d'harmonisation des tons sur l'ensemble des balustrades

La date de démarrage des travaux est prévue fin du premier semestre 2009.

Planning:	
Tranche ferme:	5 mois
Tranche conditionnelle 1:	½ mois
Tranche conditionnelle 2:	2 mois
Total	7 mois ½

7) Dévoiement du réseau de chaleur du quartier de la Gauthière

Dans le cadre de la construction du centre commercial de la Gauthière, un tronçon du réseau de chaleur urbain doit être dévoyer afin de libérer l'emprise de la construction. Le nouveau tronçon cheminerait le long de la rue de l'Aiguillade.
L'objet est de conclure un marchés de travaux, selon la procédure adaptée avec une entreprise extérieure et pour lequel les crédits sont inscrits au BP 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 210 000 € HT, dont 250 000 € TTC sont inscrits au budget 2009 sur l'imputation 00 23 0209 23131 647 775.
Les travaux doivent se dérouler du 1er juin à fin septembre 2009.

Procédure Adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics
Marché ordinaire en lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Dévoiement du réseau de chaleur de la Gauthière.

8) Aménagement du Square Daudet Chancrole

Les travaux projetés sur le square Daudet Chancrole concernent l'aménagement d'une liaison piétonne avec plantation d'arbres et d'arbustes, la création d'un mini square intégrant des jeux d'enfants et la mise en œuvre d'un réseau d'éclairage de l'espace par des candélabres décoratifs
L'objet est de conclure trois marchés de travaux, un marché par lot technique, selon la procédure adaptée avec des entreprises extérieures, en incluant pour le lot voirie des conditions d'exécution sociales visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
Le début des travaux est prévu pour le 3ème trimestre 2009, pour une durée d'un mois et demi.

Le coût global de l'opération est estimé à 190 000 € HT, dont
120 000 € TTC sont inscrits sous l'imputation : 23-822.1-2315.11-1705-590
36 000 € TTC 23-814-2315.2-1705-531
140 000 € TTC 23-822.1-231.1-1705-590.

Procédure Adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics
Marché ordinaire en 3 lots séparés

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
objet de chaque lot :

Lot n °1 : VOIRIE :
Nature des travaux :
Création d'une allée piétonne en enrobés - Mise en place de bordurettes de type P1
Création d'une aires de jeux en sable stabilisé et mignonette
Fourniture et mise en place de mobiliers urbains (bancs barrières et protection des espaces verts)

Lot n° 2 : ECLAIRAGE PUBLIC :
Nature des travaux :
La fourniture et la mise en place de mobilier urbain relatif à la réalisation d'un réseau d'éclairage public comprenant des candélabres de 4.50 ml de hauteur avec des lanternes décoratives de 70 W IM.
La fourniture, le câblage et le raccordement de ce réseau à l'armoire de commande existante S 57.

Lot n° 3 : ESPACES VERTS :
Nature des travaux :
Plantation d'arbres et d'arbustes (Haies , couvre sol)
Création de pelouses
Fourniture et Installation de jeux d'enfants.

Enveloppe financière des marchés à conclure :

- Lot n° 1 : Voirie 101 000 € TTC
- Lot n° 2 : Eclairage Public 25.000 € TTC
- Lot n° 3 : Espaces Verts : 100 000 € T.T.C

9) Réhabilitation du groupe scolaire Charles PERRAULT – Création d'un satellite de restauration

Il s'agit de lancer une procédure pour la dévolution des travaux de modifications des locaux du groupe scolaire primaire pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.
Ce projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'Unité de Production Culinaire Mercoeur.
Le coût global de l'opération est estimé à 470 000 € HT, qui sont inscrits au budget 2009 sur l'imputation : nature 2313.1 - fonction 251 - opération 2004003.
.
Les travaux devraient débuter à l'été 2009, pour une durée de 14 mois toutes phrases de travaux confondus.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics
marché ordinaire, attribué en 12 lots séparés.

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Démolition – gros œuvre – VRD
- Lot n°2: Etanchéité
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures métalliques - serrurerie
- Lot n°4 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°5 : Plâtrerie - peinture
- Lot n°6 : Cloisons agroalimentaires
- Lot n°7 : Carrelage - faïence
- Lot n°8 : Sols souples
- Lot n°9 : Plomberie - sanitaires
- Lot n°10: Electricité
- Lot n°11 : Chauffage – ventilation
- Lot n°12 : Matériel de cuisine

10) Réhabilitation du groupe scolaire CHANTERANNE – Création d'un satellite de restauration

Il s'agit de lancer une procédure pour la dévolution des travaux de modifications des locaux du groupe scolaire primaire pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.
Ce projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'Unité de Production Culinaire Mercoeur.
Le coût global de l'opération est estimé à 248 000 € HT, qui sont inscrits au budget 2009 sur l'imputation : : nature 2313.1 - fonction 251 - opération 2004003.
Les travaux devraient débuter au printemps 2009.

Marché ordinaire en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Marché ordinaire, attribué en 11 lots séparés.

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Démolition - Maçonnerie
- Lot n°2: Menuiseries extérieures métalliques - serrurerie
- Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°4 : Plâtrerie - peinture

Lot n°5 : Cloisons agroalimentaires
Lot n°6 : Carrelage - faïence
Lot n°7 : Sols souples
Lot n°8 : Plomberie - sanitaires
Lot n°9 : Electricité
Lot n°10: Chauffage – ventilation
Lot n°11 : Matériel de cuisine

II – L'achat de fournitures

1) Fourniture de produits sidérurgiques

Le service DPB/Maintenance Exploitation est amené à acheter des produits sidérurgiques pour la réparation et la maintenance en régie des bâtiments municipaux.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini d'un an reconductible une deux ou trois fois.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.
Le coût global de l'opération est estimé à 80 000 € H.T pour les quatre ans de la durée totale du marché.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 3 fois.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Lot unique
valeur mini annuelle : 10 000,00 euros H.T.
valeur maxi annuelle : 40 000,00 euros H.T.

Nature des prestations :
Fourniture de produits sidérurgiques

2) Fourniture et pose de matériel de péage sur voirie

Dans le cadre de la mise en place de zones de stationnement payant dans les secteurs de Salins Ouest, Amadéo, Kessler et République, il convient d'acquérir de nouveaux horodateurs.
Il est proposé la passation d'un marché à commande avec montant minimum et maximum pour l'achat et l'installation d'horodateurs et dont le montant minimum correspond aux besoins d'équipements des 4 secteurs précités. La conclusion d'un marché à bons de commande sur 4 ans permettra, les années suivantes, d'équiper si besoin avec le même matériel d'autres secteurs.

Le coût global de l'opération est estimé annuellement à 310 210 € H.T, qui sont inscrits en 2009, sous l'imputation 00 21 82221 2158 op 141 sce 535 à hauteur de 371 000 € TTC.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, d'une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Lot unique
valeur mini pour 4 ans : 310 210,00 euros H.T.
valeur maxi pour 4 ans : 1 240 840,00 euros H.T.

Nature des prestations :
Fourniture et pose d'horodateurs.

3) Fourniture de jardinières

Le parc de jardinières en bois placées sur l'espace public est vieillissant et irréparable.
Afin de conserver un fleurissement de qualité, il est nécessaire de procéder à son renouvellement.
L'objectif étant de procéder au remplacement de jardinières existantes et d'équiper éventuellement de nouveaux espaces en fonction des besoins exprimés, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commandes avec montants minimum et maximum d'une durée de 4 ans.

Le coût global de l'opération est estimé pour la durée des quatre ans du marché à 160 000 € H.T, qui sont inscrits en 2009 sous l'imputation 00 21 823 2188 sce 525 op 190 à hauteur de 50 000 € TTC.

Marché fractionné à bons de commande en procédure adaptée selon les articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics, pour une durée de quatre ans ferme

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Lot unique
valeur mini pour 4 ans : 40 000 euros H.T.
valeur maxi pour 4 ans :160 000 euros H.T.

Nature des prestations :
Fourniture de jardinières

4) Signalisation lumineuse

Le présent marché concerne la fourniture du matériel de visualisation, des contrôleurs de signalisation lumineuse tricolore et des supports pour l'entretien et/ou l'extension du réseau de la Ville de CLERMONT-FERRAND.
Les marchés présentés existent et se terminent en JUILLET 2009.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement du service intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour chaque lot, de quatre ans non reconductible.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.
Le coût global de l'opération est estimé à 1 300 000 € H.T pour les quatre ans de la durée totale du marché.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics

Marché attribué en 6 lots séparés pour une durée ferme de 4 ans

Nature et étendue des lots :

Lot n° 1 : Matériels de Visualisation
Nature des prestations : Ce lot concerne la fourniture du matériel de visualisation pour l'extension du parc.
valeur mini : 60 000 € H.T.
valeur maxi : 240 000€ H.T.

Lot n°2: Matériels de Régulation
Nature des prestations : Ce lot concerne la fourniture du matériel de régulation pour l'extension du parc.
valeur mini : 20 000 € H.T.
valeur maxi : 80 000 € H.T.

Lot n°3 : Fournitures signalisation pour matériel SEA
Nature des prestations : Ce lot concerne la fourniture du matériel de visualisation et de régulation pour l'entretien et l'extension des sites existant équipés en matériel SEA.
valeur mini : 63 000 € H.T.
valeur maxi : 252 000 € H.T.

Lot n°4 : Fournitures signalisation pour matériel SAGEM
Nature des prestations : Ce lot concerne la fourniture du matériel de visualisation et de régulation pour l'entretien et l'extension des sites existant équipés en matériel SAGEM.
valeur mini : 30 000 € H.T.
valeur maxi : 120 000 € H.T.

Lot n°5 : Fournitures signalisation pour matériel SER
Nature des prestations : Ce lot concerne la fourniture du matériel de visualisation pour l'entretien et l'extension des sites existant équipés en matériel SER.
valeur mini : 30 000 € H.T.
valeur maxi : 120 000 € H.T.

Lot n° 6 : Supports et Potences
Nature des prestations : Ce lot concerne la fourniture des supports des matériels de visualisation de signalisation lumineuse pour l'entretien et l'extension des carrefours à feux.
valeur mini : 60 000 € H.T.
valeur maxi : 240 000 € H.T.

5) Acquisition de matériel scénique pour la Coopérative de mai à Clermont-Ferrand

Dans le cadre de la négociation du contrat de délégation de service public de la Coopérative de Mai, la Ville avait confié un audit à Dominique Troisville afin de disposer d'un diagnostic de l'état général du matériel scénique de cet équipement.
Cet audit avait conclu à la nécessité de programmer le remplacement du matériel jugé dépassé ou en mauvais état.
Le remplacement du matériel hors d'état ou à compléter d'urgence a fait l'objet d'un marché dès 2008 par la Ville pour un montant de 304 915 € TTC.

Aujourd'hui, un appel d'offres ouvert doit être lancé pour le remplacement des matériels qui risquent de ne plus fonctionner dans des délais assez courts.

Le coût global de l'opération est estimé à 251 000 € H.T, qui sont inscrits en 2009 sous l'imputation chap 21, nature: 2188, opération 1765, service:052 à hauteur de 300 000 € TTC.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire en lot unique

6) Acquisition de machines agricoles et d'entretien des espaces verts

Les services municipaux, à savoir la direction de l'espace public, les services sportifs et d'autres, sont amenés à acheter divers matériels de type agricole, nécessaires à l'entretien des espaces verts, terrains de sports, etc…
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant pour l'essentiel annuellement, mais pouvant également faire l'objet de commandes complémentaires en cours d'année, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour chaque lot, d'une durée initiale de un an couvrant pour partie l'exercice budgétaire 2009 et l'exercice budgétaire 2010. La passation d'un marché à commande permettra également d'anticiper en début d'année 2010, certains des besoins et une nouvelle procédure sera lancée en 2010 pour couvrir ceux restants. Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

Le coût global de l'opération est estimé, pour les 6 lots à 300 000 € H.T pour l'année de la durée du marché.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics

Marché attribué en 6 lots séparés pour une durée ferme de 1 an

Nature et étendue des lots :

Lot n° 1 : Tracteurs et Matériel auto-portés
Nature des prestations :Le présent lot concerne l'achat de tracteurs et divers accessoires pour tracteurs type, remorques, épareuses, balayeuse ainsi que tout matériel auto-porté avec accessoires
valeur mini : 70 000 € H.T.
valeur maxi : 280 000 € H.T.

Lot n° 2 : Tondeuses
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de différents types de tondeuses auto-portée, à éjection arrière de différentes hauteurs de coupe, thermiques 4 temps et divers accessoires. Le présent lot comporte par ailleurs la reprise par le titulaire d'une tondeuse.
valeur mini : 15 000 € H.T.
valeur maxi : 60 000 € H.T.

Lot n° 3 : Matériel de Travail de la Terre - Motoculteur, Tarière, etc…
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de matériel nécessaire au travail de la terre tel que motoculteurs, fraises, tarrières, etc, et accessoires
valeur mini : 4 000 € H.T.

valeur maxi : 16 000 € H.T.

Lot n° 4 : Matériel de coupe
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de divers matériel de coupe tel que débroussailleuse , coupe bordure, taille haie, perche coupe haie, perche élagueuse, scarificateurs, tronçonneuse, … et divers accessoires
valeur mini : 8 000 € H.T.
valeur maxi : 32 000 € H.T.

Lot n° 5 : Matériel soufflant et aspirant
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de souffleurs à dos ou à mains, d'aspirant feuilles, etc…. et accessoires
valeur mini 8 000 € H.T.
valeur maxi : 32 000 € H.T.

Lot n° 6 : Pulvérisateurs, contenants et pompe à eau
Nature des prestations : le présent lot concerne l'achat de cuves, de pompes à eau, de pulvérisateurs brouette et de tout système permettant l'arrosage ponctuel des divers espaces non équipés de réseaux d'arrosage intégré.
valeur mini : 3 000 € H.T.
valeur maxi : 12 000 € H.T.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

MARCHES PUBLICS–
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I – Réalisation de travaux

1. Remplacement de portes industrielles de divers sites communaux- lot 2

Suite à une erreur matérielle, commise sur le montant forfaitaire 13 284 € HT au lieu de 13 824 €HT la présente délibération annule et remplace la délibération du 18/12/2008.

Marchés négociés suite à appel d'offres ouvert infructueux.

La CAO, lors de sa séance du 10 novembre 2008, a retenu l' entreprise suivante :

Lot 2 Bâtiment de stockage Direction de la Culture
Marché n° 08-345N
Estimation :
Base : 28 500,00 €HT (option : 1 200,00 €HT)

Entreprise SERPAV
Rue de la Tannerie
63119 CHATEAUGAY
Pour un montant de 13 824,00 €HT

II – Achat de fournitures

III – Achat de services

1.Gestion du parc de stationnement du 1ier Mai

Appel d'offres ouvert – marché ordinaire conclu pour une durée de 43 mois

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 26 Janvier 2009, a retenu l' entreprise suivante :

Marché 09-017
VINCI PARK
61 avenue Jules Quentin
92 000 NANTERRE

Pour un montant de 122 900 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville.

I – Réalisation de travaux

1. Avenant n°1 au marché n°07-211 – Restauration des toitures Hôtel Fontfreyde

Le marché n° 07-211 relatif aux travaux de restauration des toitures de l'Hôtel Fontfreyde (lot n° 3 Couverture) a été attribué à l'entreprise NAILLER pour un montant initial de 152 622,67 € HT.

Au cours du démontage des toitures, il est apparu nécessaire de réaliser les travaux supplémentaires suivants :
- remplacement du plancher de la tourelle avec création d'une trappe d'accès à l'intérieur,
- remplacement des volets existants en haut de la tourelle,
- remplacement de deux lucarnes situées au niveau de la toiture de l'aire est du bâtiment, ces ouvrages seront réalisés en harmonie avec les fenêtres des étages inférieurs,
- mise en place de dispositif anti-volatiles.

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 17 490,96 €HT.
La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 152 622,67 €HT à 170 113,63 € HT soit une augmentation de 11,46 %.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 09 février 2009.

2. Avenant n°2 au marché n°06-137 – Eglise Notre Dâme du Port Restauration intérieure – Lot n° 1 Maçonnerie pierre de taille

Le marché n° 06-137 relatif aux travaux de restauration intérieure de l'église Notre Dame du Port (lot 1 maçonnerie pierre de taille) a été attribué à l'entreprise GENESTE pour un montant initial de 1 509 494,60 € HT.

En cours d'exécution des travaux, il est apparu nécessaire de réaliser les travaux supplémentaires suivants :
- création de cours anglaises pour permettre la sortie des ventilations de la chaufferie et du local combustible dans le respect des normes et du caractère du bâtiment,
- remplacement de pierres de taille au niveau du chevet,
- restauration du socle de l'autel.

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 17 805,64 €HT.
La présente proposition a pour objet d'augmenter le montant du marché :
- marché initial : 1 509 464,60 € HT
- décision de poursuivre (03/10/2007): 59 581,60 € HT
- avenant n° 1 (06/2007) : 32 221,13 € HT
- avenant n° 2 : 17 805,64 € HT

Nouveau montant du marché : 1 619 072,97 € HT soit une augmentation de 7,26%.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 09 février 2009.

3. Avenant n°1 au marché 2007 – n°15 MPA – Eglise Notre Dâme du Port Restauration intérieure – Lot n° 8 Chauffage par air pulsé

Le marché n° 2007- N° 15 MPA relatif aux travaux de restauration intérieure de l'Eglise Notre Dame du Port (lot 8 chauffage par air pulsé) a été attribué à l'entreprise CENTRALAIR pour un montant initial de 51 980,00 € HT.

En cours d'exécution du marché, des demandes de travaux ont été émises par le bureau de contrôle et/ou la commission de sécurité :

- report de la coupure d'urgence de l'alimentation en fioul à l'extérieur du bâtiment,
- à l'intérieur de la chaufferie, prolongation du conduit de ventilation haute en adaptant au profil du plafond de la chaufferie,
- modification de la gaine et mise en place du raccord ZAG à l'extérieur (dispositif qui permet aux pompiers en cas d'incendie soit d'aspirer les fumées, soit d'envoyer de la neige carbonique sans pénétrer à l'intérieur du bâtiment).

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 4 227,60 € HT.
La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 51 980,00 €HT à 56 207,60 € HT soit une augmentation de 8,13 %.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

II – Achat de fournitures

1. Avenant n°1 de transfert du marché 2008-367 de la Société MANGANELLI Distribution à la Société MANGANELLI SAS

La société MANGANELLI DISTRIBUTION s'est vu attribuée le marché de fournitures de matériels électroacoustiques et lumières de complément pour la Coopérative de mai.
Or, le 1er janvier 2009, la Société Manganelli Distribution SA a été reprise par la Société Manganelli SAS, avec transfert de clientèle.

Afin de prendre en compte ce changement, il convient de passer un avenant de transfert.

Les conditions initiales du marché restent inchangées.

La passation de cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

2. Avenant n°2 au marché 2008-367 relatif à l'Acquisition de matériel électroacoustique et lumière de complément pour la Coopérative de mai.

La Ville a conclu un marché avec la Société Manganelli le 07 janvier 2009 d'un montant de 254 946.55 € HT pour l'acquisition de matériel électroacoustique et lumière de complément pour la Coopérative de mai.
Or, une console son de la Coopérative de mai vient de tomber définitivement en panne et doit être remplacée rapidement.
Ce matériel pourrait être fourni par la Société Manganelli pour un montant de 6 000 € HT, ce qui représente une augmentation du montant du marché de 2.35%.
Un avenant au marché doit être conclu pour l'acquisition de cette console son.

La passation de cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

3. Avenants de transfert aux marchés 06-028 ; 06-029 et 08-053MPA

La société AIS Glaize et Tixier est titulaire des marchés pour la fourniture d'outillage n° 06-028 (lot 1 outillage à mains) et n° 06-029 (lot 2 consommables pour outillage électrique) et du marché de petites fournitures n° 08-053MPA (lot 1 huiles et graisses).
Au 1er janvier 2009 , la société AIS intègre sa société mère la société OREXAD .

Afin de prendre en compte cette modification , il convient de passer un avenant de transfert des marchés n° 06-028 ; 06-029 et 08-053MPA à la société OREXAD.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 Mars 2009

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Alain BARDOT,